

éducation parentalité inclusion handicap  
 insertion accompagnement  
 soutien protection autonomie socialisation  
 enfance éveil accueil prévention

**RAPPORT  
 D'ACTIVITÉ**  
 2021

## ÉDITORIAL

L'année 2021 a été dans la même veine que 2020, sous le joug permanent de l'épidémie de Covid-19. Ce nouveau rapport d'activité nous permet de mettre en lumière le travail accompli tout au long de cette année, notre capacité à avancer, à nous remettre en question et à créer de nouveaux partenariats.

2021 a également été la première année pleine suite à la signature du CPOM. Nous avons donc, tout au long de celle-ci, mis en place des actions afin de répondre aux objectifs du CPOM. Dans un but de poursuivre les actions engagées et mettre en œuvre celles qui

n'avaient pas encore pu être travaillées en 2020 :

- L'embauche d'une assistante sociale afin de valoriser l'expertise des aidants et leur apporter un appui adapté à leurs besoins.
- L'ouverture d'une place d'accueil temporaire afin d'organiser l'offre de répit à destination des aidants

Je remercie les chefs de services de l'EEAP, ainsi que les professionnels pour leur investissement et le travail fourni tout au long de cette année.

## ACTIVITÉ

A partir du 16 octobre 2020, la modification de l'autorisation de l'EEAP du Pôle Handicap a été requalifiée de la manière suivante :

- 5 places d'internat en 5 places d'accueil de jour
- 8 places de polyhandicap en 8 places autisme

Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen, signé le 13 mars 2020 sera l'outil de la transformation de l'offre et va nous permettre en tant que gestionnaire de contractualiser la politique d'admission en fonction de ces nouvelles dispositions.

### L'EEAP Internat

En 2021, l'activité réalisée à l'internat est de 4 434 journées pour un prévisionnel de 4169 jours. Le différentiel, de +265 jours, s'explique par l'adaptation du planning d'ouverture aux nécessités d'accueil des usagers :

- La présence en internat complet de 4 enfants ASE
- La présence en internat complet des jeunes Cretons

#### Les mouvements :

2 Admissions dont un placement judiciaire et un transfert de l'accueil de jour  
5 Départs dont 3 vers un établissement pour adulte et 2 décès  
28 Accueils temporaires soit un total de 136 nuits

Les mouvements des usagers tout au long de l'année 2021 nous ont permis de rééquilibrer doucement le nombre de jeunes dans chaque service et de répondre aux objectifs posés par l'ARS en veillant à :

- Organiser l'évolution d'une offre exclusivement adaptée au polyhandicap vers une offre d'accompagnement multiple dédiée au polyhandicap et à l'autisme.
- Organiser l'évolution des modalités d'accueil de l'EEAP, d'un internat complet vers un internat de semaine.

En début d'année, nous avons 17 jeunes accueillis pour un effectif réel de 19 places en internat et aucune notification en liste d'attente.

Suite aux différents mouvements ce chiffre est rapporté à 14 accueils au 31/12/2021.

## L'EEAP Accueil de jour

En 2021, l'activité réalisée à l'accueil de jour est de 3 801 journées, sur une capacité d'accueil de 3 359 journées. Le différentiel de + 442 jours est lié au fait que l'effectif de l'accueil de jour est encore supérieur au nombre de places inscrit dans la nouvelle autorisation. En début d'année,

nous avons encore 22 jeunes accueillis pour un effectif réel de 17 places.

Suite aux différents mouvements ce chiffre est rapporté à 20 accueils au 31/12/2021.

### Les mouvements :

Admission : 1 avec l'accord de l'ARS

3 Départs dont 1 vers un établissement pour adulte, 1 transfert en internat et 1 retour au domicile

Liste d'attente : 2

## L'Unité TSA

L'unité TSA a démarré son activité le 4 janvier 2021, l'activité réalisée est de 711 jours sur une capacité d'accueil de 1 186 jours par an. Suite à l'ouverture, les enfants ont intégré l'unité de manière échelonnée en fonction des notifications de la MDPH.

cet enfant n'a pu intégrer définitivement l'Unité TSA, la MDPH ayant acté un avis défavorable à son orientation dans l'Unité TSA.

6 enfants ont vu leur notification refusée par la MDPH, deux familles sont allées en appel.

5 enfants sur 8 places effectives ont intégré ce service, l'un d'eux a été admis de manière anticipée suite à l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020. Après 6 semaines d'accueil,

### Les mouvements :

Admission : 5

Départ : 1

## Le Rapport médical

Situation Covid : Même si l'établissement a été jusque-là épargné et qu'aucun jeune n'a été affecté par le virus, l'ensemble de l'organisation a dû s'adapter aux différentes consignes et obligations.

Le suivi médical a été assuré et la totalité des consultations annuelles obligatoires et opérations ont été réalisées tout au long de l'année.

L'établissement a fait le choix d'organiser la vaccination des usagers en lien avec le centre de vaccination de Colmar. Seulement la moitié des familles ont fait le choix de vacciner leur enfant.

Pour 2021 on comptabilise :

3 interventions chirurgicales

24 hospitalisations soit 268 jours

L'année 2021 a été marquée par le départ de thérapeutes du fait du non versement de la prime Ségur dans les ESMS.



### Les Partenariats

Dans le champ social, la notion de partenaires sociaux fait son apparition en 1968. Il s'agit d'un rapprochement de plusieurs organisations (établissement, collectivités, associations) qui s'agencent en un " système d'actions concrets " constitué autour d'une problématique ou thématique particulière, dans le but d'apporter des réponses et solutions adaptées à un problème défini.

Afin d'apporter des réponses efficaces, il nous est nécessaire de construire des partenariats et des coopérations multiples, permettant de

mettre en place des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap, qui nous sont confiées et de leurs familles.

L'élargissement du réseau professionnel intervenant auprès des usagers nous permet d'apporter un accompagnement de qualité, d'améliorer nos compétences dans un échange de savoir-faire.

Voici quelques exemples de partenariats créés en 2021 : EDIPA, CRA 68, Hôpitaux Pasteur 2, Inspection académique.

### L'Audit du Pôle Handicap

Un audit externe est capital à réaliser pour toute « entreprise ». Afin de pouvoir faire un examen global de ses établissements, la direction générale de l'Association Résonance a fait le choix de s'engager sur ce chemin depuis plusieurs années. L'auditeur que nous avons retenu pour le PH a eu pour mission de vérifier, de contrôler, d'analyser l'organisation générale du Pôle Handicap, la façon de manager de l'équipe de direction (directrice et cheffes de service) ainsi que l'application du projet d'établissement par les équipes et ceci avec un œil d'expert. L'importance donc de réaliser un

audit externe est d'avoir une idée globale sur le service rendu à l'utilisateur, afin d'anticiper les éventuels problèmes, de connaître ses faiblesses et surtout de connaître ses capacités à les résoudre.

La demande faite à l'auditeur a été de réaliser une vue d'ensemble combinant une approche structurelle et une approche conjoncturelle et dont les conclusions vont permettre :

- De formuler des recommandations
- D'édicter une feuille de route.

### L'Evaluation interne

L'évaluation interne s'est déroulée tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Tous les professionnels du Pôle Handicap ont été des participants actifs de la démarche d'évaluation interne. Il a fallu un certain temps pour que cette démarche prenne sens et soit reliée avec les pratiques. Des exemples concrets ont permis ce lien. La réflexion qui a émergé des rencontres découlant de la démarche a permis des questionnements sur les documents existants et/ou manquants ainsi que sur les pratiques et sur le respect des droits des usagers. Cette réflexion a suscité une posture professionnelle

optimisée, a développé une culture de l'auto évaluation et a permis d'élaborer un plan d'amélioration de la qualité.

Dans le contexte particulier induit par la situation de crise sanitaire que nous avons traversée, il n'a pas été possible de faire participer les représentants légaux des jeunes que nous accueillons aux groupes de travail avec les professionnels. Nous avons donc fait le choix, de construire un questionnaire de satisfaction à destination des parents et dans le même esprit à destination de nos partenaires.

### Des activités adaptées

Si en 2020, une première réflexion sur la réorganisation des services de l'EEAP a vu la création de 2 groupes, « grands » et « petits », pour accompagner tous les jeunes de l'EEAP, c'est en 2021 que cette réflexion a réellement abouti laissant derrière elle, les freins provoqués par la crise sanitaire.

Les professionnels ont organisé l'accompagnement éducatif sous forme d'ateliers et d'activités répondant au Projet Personnalisé, mais aussi au développement cognitif et moteur des enfants et adolescents accueillis.

## Le groupe des petits propose :

Pour les apprentissages éducatifs, les enfants sont répartis, par tranche d'âge, en 3 sous-groupes de 5 à 6 enfants

- Le groupe des plus petits 2-5 ans, est encadré par un Educateur de Jeunes Enfants (EJE) en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).
- Le groupe des moyens 5-7 ans, est encadré par un EJE en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).
- Le groupe des plus âgés 7-12 ans, est encadré par un moniteur éducateur (ME) accompagné et en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).

Les objectifs principaux sont l'apprentissage, la communication, le vivre ensemble et l'autonomie. Chaque sous-groupe adapte et individualise l'accompagnement en fonction du besoin de l'enfant, mais aussi des attentes de leurs parents, exprimées dans le PP.

## Le groupe des grands propose :

Des activités encadrées, en fonction des thématiques et des orientations voulues, par l'équipe pluridisciplinaire composée d'AS, d'AMP, d'AP, de ME, d'une EJE, d'une ES et des différents thérapeutes (ergothérapeute, kinésithérapeutes, psychomotricienne, psychologue et infirmières).

Celles-ci sont proposées par groupe composé de 4 à 6 jeunes et ce en fonction du projet personnalisé du jeune et de la dynamique recherchée (échange et interaction entre les jeunes dans un objectif commun).

En plus de la recherche de l'éveil, de l'enrichissement de leur personnalité et du bien-être, la spécificité de ce groupe est de guider le passage de l'adolescence à l'âge adulte chez le jeune polyhandicapé.

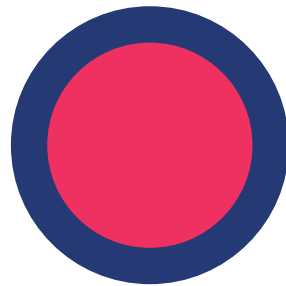
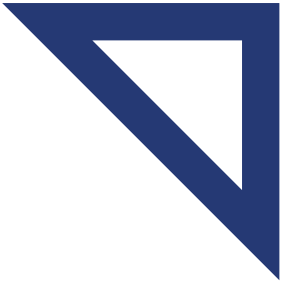
Les orientations futures des jeunes qui atteignent l'âge adulte sont également prises en considération et permettent de préparer le jeune et sa famille.

Ces objectifs sont travaillés au travers des différentes activités mais également dans des prises en charge individuelles.

## PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Redéfinition de l'autorisation de l'unité TSA
- ◆ Développement du travail en partenariat
- ◆ Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne
- ◆ Réorganisation de l'accompagnement « soignant » pour l'EEAP
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Rédaction du Projet d'Etablissement
- ◆ Reconstitution du Conseil de la vie Sociale 2022/2024
- ◆ Elaboration d'un projet autour de la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap





**Résonance**  
leur avenir, notre futur

Association Résonance  
10 chemin des Confins  
68124 LOGELBACH

[www.resonance.alsace](http://www.resonance.alsace)

